Discours d'introduction de Christian COAIL, président du Département Session d'été du 3 juillet 2023

Mesdames et Messieurs,

La session d'aujourd'hui est attendue. Elle intervient, il est vrai, à un moment où plusieurs mouvements se croisent.

La protection de l'enfance, tout d'abord. Ce n'est pas un hasard si nous en avons fait notre priorité. Si nous pensons que la protection de l'enfance constitue le socle du projet républicain, nous savions aussi dès le début que la situation y était tendue. Nous ne cessons d'expliquer à nos partenaires, à l'État, que ce soit l'ARS, la préfecture, le Gouvernement, l'urgence de la situation. Nous ne cessons pas non plus d'essayer de sensibiliser l'opinion publique, les partis politiques. Cet effort de pédagogie s'accompagne de choix politiques et budgétaires forts : création de 35 postes, augmentation du budget de l'enfance-famille de 8 % en 2022 puis de 29 % en 2023. C'est un effort inédit ! Et malheureusement, on le constate, cela ne suffit pas. Premièrement, parce que, comme je le répète souvent, l'action publique c'est du temps long. Deuxièmement, parce que la protection de l'enfance est impactée par des problématiques transversales, comme la santé et le logement, pour lesquelles un effort doit être fait au niveau de l'État.

Dans ce contexte, j'avoue avoir été dubitatif de lire le chef de l'opposition expliquer dans Côtes d'Armor Magazine que la protection de l'enfance était érigée en totem. La situation constatée sur le terrain démontre la nécessité qu'il y avait à placer la protection de l'enfance en haut de nos priorités.

Cette session est aussi attendue parce que l'on vote le Plan pluriannuel d'investissements dans les collèges. Son enveloppe de 75 millions d'euros a déjà été votée lors du BP. Sa déclinaison, présentée aujourd'hui, est le fruit d'une longue réflexion et s'inscrit dans la continuité du précédent plan. Le PPIC, que nous proposons, s'appuie sur une étude de démographie scolaire ainsi qu'une concertation avec les chefs d'établissements. Il est pensé pour un aménagement équilibré et durable du territoire, avec une dimension écologique importante. Il est pensé, surtout, pour défendre un service public de l'enseignement de proximité et de qualité.

Ceci m'amène à évoquer le cas des collèges de Saint-Nicolas du Pélem et de Corlay, que nous proposons de regrouper sur le site de Saint-Nicolas. Cela a suscité des critiques. Je comprends l'émotion des habitants et des acteurs du territoire. Je mesure le déchirement que cela peut constituer à Corlay. Une telle annonce constitue nécessairement un choc. Elle a pu paraître abrupte. Certaines personnes nous ont reprochés de ne pas avoir concerté les acteurs de Saint-Nicolas et de Corlay. Nous ne souhaitions pas opposer un territoire à un autre, ni donner de faux espoirs. La vérité c'est que, comme sur d'autres sujets, nous héritons d'un dossier au pied du mur. Si l'on ne fait rien dès aujourd'hui, ce sont les deux collèges qui fermeront, créant ainsi un vide dans le secteur. Le moratoire, que certains appellent de leurs vœux, il existe en réalité depuis 15 ans. En 2008, déjà, la question de la fermeture du collège de Corlay était évoquée. L'éducation nationale, avec qui nous avons travaillé étroitement, nous a indiqués que ce collège ne permettait plus l'émulation pédagogique nécessaire. Le constat est fait aussi sur le territoire puisque l'on observe clairement une stratégie d'évitement avec une famille sur deux qui préfère inscrire son enfant dans un autre collège. Dit autrement, la moitié des enfants sont scolarisés dans un collège privé ou public hors-secteur. Le conseil départemental ne peut se satisfaire d'une telle situation.

Certains nous opposent que nous devons nous occuper seulement du bâtimentaire et en aucun cas de pédagogie. Mais, que nous le voulions ou non, les décisions du Département, ou son absence de décision, ont des conséquences sur les conditions d'apprentissage et donc la pédagogie.

Nous ne pouvons pas faire semblant de ne pas voir ces réalités. De même que l'on ne peut pas faire semblant de ne pas voir les enjeux qui existent en matière de mixité sociale. Cela a toujours constitué l'ADN de la gauche que d'oeuvrer pour la mixité sociale.

Le choix d'un regroupement des collèges de Saint-Nicolas et Corlay est un choix pour maintenir un service public de proximité et de qualité en centre-Bretagne. C'est un choix républicain, c'est un choix pour l'aménagement du territoire, c'est un choix clairement de gauche. Mais être de gauche ce n'est pas choisir la facilité. Etre de gauche ce n'est pas indexer ses positions sur sa côte de popularité. Etre de gauche ce n'est pas rechercher les applaudissements éphémères d'une assemblée. Etre de gauche c'est, comme le disait Pierre Mendès-France, tenir un discours de vérité, si difficile soit-elle à entendre. Etre de gauche c'est construire la mixité sociale qui, seule, permet l'émancipation. Etre de gauche c'est organiser les meilleures conditions d'apprentissage possibles pour les élèves. Etre de gauche, c'est placer l'intérêt de l'enfant au-dessus de tout.

Mesdames et Messieurs,

Cela fait deux ans que nous sommes en responsabilité. Deux ans que nous prenons les dossiers à bras le corps. L'année dernière l'opposition nous fustigeait parce que nous parlions trop, nous concertions trop. Cette année, la musique a changé, nous déciderions sans concerter. Comme le disait Edgar Faure, ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent…

Mais l'essentiel est ailleurs. Le Département, chef de file des solidarités, est, en effet, confronté à des défis immenses qui touchent à l'essence même de notre contrat social : l'autonomie, la protection de l'enfance, l'insertion, la transition écologique, l'éducation. Ces défis appellent des

réponses de fond qui ne sont pas compatibles avec les effets de manche et les formules d'estrades. Ces défis appellent des réponses de long terme qui ne sont pas compatibles, non plus, avec le diktat de la société de l'immédiateté. Ces défis sont d'autant plus importants qu'ils apparaissent dans un contexte contraint et que le Département n'a plus d'autonomie financière. Mais dans une société où, pour certaines personnes le tweet assassin tient lieu de manifeste politique, il est urgent de retrouver un débat nuancé, seul à même de servir de base sereine aux décisions qu'appellent les défis colossaux auxquels est confrontée notre société.

J'espère que la session qui nous attend permettra ces échanges francs et nuancés nécessaires à notre démocratie.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi